

## Master MEEF 2nd degré - parcours SVT

L'objectif majeur du parcours SVT du Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) est la formation au métier de l'enseignement des SVT et plus particulièrement la préparation des étudiants aux différentes phases du concours du CAPES de SVT.

La double compétence en Biologie et Géologie exigée pour les épreuves d'admissibilité et d'admission au CAPES de SVT sera acquise grâce aux UE disciplinaires (bloc 1) et didactiques (bloc 2). L'ensemble des programmes de collège et lycée constituera le contenu pédagogique des UE, contenu développé au niveau Master. La formation aux métiers de l'éducation et de l'enseignement sera assurée par des UE des blocs 4 et 5 et par l'organisation d'un stage filé, sous la responsabilité de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPÉ). Les étudiants seront également formés au monde de la recherche par une UE "Recherche" ( bloc 3 ) .

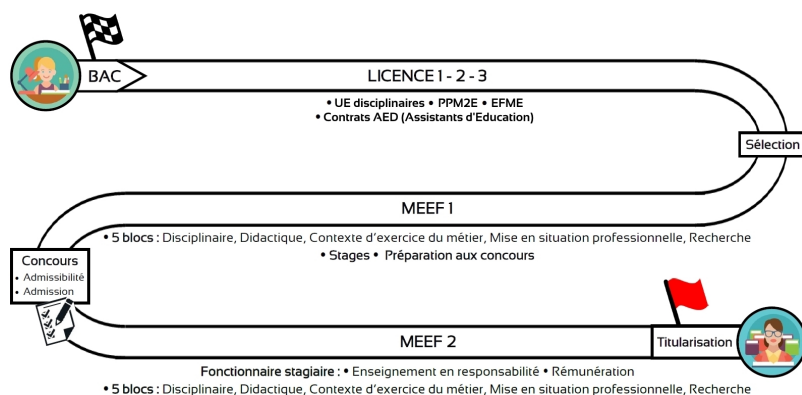
L'UFR de Sciences propose une licence de Sciences de la Vie et de la Terre avec un parcours SVTU ouvert en L3 (plan 2018-2025). Le Master MEEF SVT est la continuité de cette licence, les UE disciplinaires de licence servant alors de prérequis à celles du Master 1 (M1).

Les stages doivent permettre à l'étudiant d'acquérir à la fois des connaissances sur la pratique de terrain mais également une meilleure perception du métier et du public scolaire. Le stage de master 1 est organisé sous la forme d'un stage filé à raison d'une demi-journée dans un établissement sur un semestre et d'un stage groupé de deux semaines sur l'autre semestre. Concernant le stage filé, une première phase d'observation permettra à l'étudiant de découvrir des aspects pédagogiques et didactiques mis en œuvre par un ou des enseignant(s). Une seconde phase en pratique accompagnée lui permettra de se confronter à l'exercice du métier et ainsi de confirmer ou d'infirmer son projet professionnel.

### Le stage de master 2 :

Les étudiants qui seront fonctionnaires stagiaires feront un stage en responsabilité sur l'année, à mi-temps, dans un établissement scolaire.

Les étudiants ayant validé le M1 mais non admis au concours (CAPES ou CAFEP), se verront proposer un stage de pratique accompagnée (SOPA) filé d'une journée par semaine (correspondant à 8 semaines de stage sur l'année), dans un établissement scolaire.



Nombre de crédits ECTS : 120

Volume horaire : 823h au total, dont 593h en M1

Programme M1 et M2

## Publics concernés

---

Licence Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)  
Autres licences après examen du dossier

## Débouchés professionnels

---

Professeur de sciences de la vie et de la terre en collège ou lycée

## MODALITÉS D'ACCÈS

Rendez-vous sur notre [page Admissions](#) pour connaître les dates et modalités de candidature

---